

## LICENCE PROFESSIONNELLE

# La licence professionnelle : que du concret



**Les licences professionnelles ont conquis** en peu de temps les universités, les étudiants et les entreprises. Pourquoi un tel succès ?



© IUT DE BLAGNAC

IUT DE BLAGNAC

« Professionnalisation », « répondre à des besoins de compétences et à des métiers clairement identifiés ou émergents » : voilà un discours que l'on

prête rarement aux universités. N'en déplaise à ses détracteurs, le système universitaire bouscule les idées reçues avec son tout niveau diplôme, créé en

2000 : la licence professionnelle (LP). Jamais un diplôme n'avait connu un développement aussi fulgurant, avec un catalogue de spécialités impressionnant. Quelque 1 828 licences professionnelles, couvrant une large palette de secteurs professionnels et regroupées dans 46 dénominations nationales relevant des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été créées, en l'espace de 8 ans, à destination des BTS, DUT, DEUST, des L2, etc. La quête d'un diplôme à bac+3, premier échelon du système LMD, d'une spécialisation sectorielle et d'une expérience professionnelle significative acquise grâce à l'alternance – la conjoncture exigeant une hausse du niveau de qualification – ont largement contribué à ce succès.

## Entretien

### Allier passion sportive et compétences commerciales

**3 questions à...** Étienne Daligault, diplômé de la licence professionnelle Commercialisation des services et produits sportifs, proposée par le Centre d'études pour les sportifs de niveau international/ESC Chambéry.

• **Pourquoi avoir opté pour une LP ?**

« Après un bac pro Commerce et un BTS Management des unités commerciales, je comptais poursuivre mes études tout en acquérant une spécialisation sur le marché du sport et des loisirs. La perspective de poursuivre mes études dans le cadre d'un apprentissage théorique et pratique a été déterminante dans mon choix. J'ai quitté ma région d'origine, la Mayenne, pour préparer cette licence pro dont je tire de nombreux bénéfices. J'ai obtenu grâce

à mon diplôme des opportunités professionnelles, même si je côtoie l'univers du sport depuis quatre ans. »

• **Quelle fonction occupez-vous aujourd'hui ?**

« Aujourd'hui je suis formateur technique running auprès des équipes de vente. J'assume également un rôle d'animateur des ventes par le biais d'animations commerciales en magasin, de prospection dans le but de développer un fichier client, de représentation sur les événements sportifs, de gestion d'un fichier clients sur 10 départements, etc. »

• **Et si c'était à refaire ?**

« Je préparerais un BTS MUC au CESNI parce qu'il allie études commerciales et activités sportives. Pour l'heure, je cumule un poste en CDI au sein de la société dans laquelle j'ai réalisé mon stage lors de ma licence professionnelle et la préparation d'un master à l'ESC Chambéry. »

## Une formation conçue pour et avec les entreprises

Son point fort ? Un savant dosage de théorie et de pratique. D'une durée de 1 an, la licence professionnelle se prépare en formation initiale, en alternance ou continue. L'originalité de ce diplôme réside dans son mode d'élaboration, fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre universités, autres établissements de formation, entreprises et branches professionnelles. Pour voir le jour, les LP doivent valider une formation qui conduit à des métiers bien définis avec la profession ou à des besoins du tissu économique local. Elles doivent également répondre à un projet de formation bien identifié. Sans parler des enseignements techniques pour la plupart dispensés par des professionnels aguerris. On ne s'étonnera donc pas de voir fleurir une LP de maintenance aéronautique à l'IUT de Blagnac parce qu'étrou-

## Zoom

### « 700 dossiers seront évalués pour la rentrée 2009 »

**Le point sur la licence professionnelle à la rentrée 2008, avec Claude Jolly, du ministère de l'Enseignement supérieur.**

« On dénombre actuellement 1 828 licences professionnelles, qui accueillent en tout 42 à 43 000 étudiants. La campagne d'habilitation 2008 a été particulièrement lourde : 1 094 dossiers (dont 652 en renouvellement et 442 en "création") ont été déposés. 96 % des dossiers en renouvellement ont fait l'objet d'une habilitation, contre 76 % pour les dossiers de création. Une attention particulière a été portée à la lisibilité des intitulés et au développement des formations en alternance ou en apprentissage. La commission nationale, composée à 50 % d'universitaires et à 50 % de professionnels, est chargée d'apporter son expertise en matière d'habilitation. Elle s'appuie pour cela sur différents critères. Ainsi valide-t-elle le besoin avéré en matière

d'emploi ; le partenariat fort avec le milieu professionnel concerné (définition des contenus et modalités pédagogiques, stages, etc.), le bon équilibre entre les savoirs fondamentaux et l'acquisition de compétences professionnelles ; l'accueil d'étudiants aux parcours antérieurs diversifiés ; le taux constaté (ou perspective) d'insertion immédiate des diplômés. Une majorité de LP concerne les secteurs de la production d'une part, de la gestion d'autre part, ou celles qui sont au croisement des deux champs (le technico-commercial). On observe cependant un développement dans les secteurs de l'information et de la communication et dans certains "services" : activités sportives, culturelles et artistiques, hôtellerie-tourisme, santé et intervention sociale. Environ 700 dossiers seront évalués pour la rentrée 2009. Nous conduisons par ailleurs chaque année une enquête d'insertion annuelle des diplômés. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 81 % d'entre eux exercent une activité dont 73 % en CDI ; 8,5 % sont en recherche d'emploi, 8 % en poursuite d'études, 1,8 % en reprise d'études et 0,9 % ont cessé toute activité. »



UNIVERSITÉ  
PIERRE MENDÈS FRANCE - GRENOBLE 2

tement liée, du fait de son implantation, à la présence des industries aéronautiques de la région toulousaine, ainsi qu'à la proximité de la plateforme aéroportuaire de Toulouse-Blagnac et des nombreuses sociétés de sous-traitance en maintenance aéronautique.

## Une large palette de métiers

La licence professionnelle suscite l'intérêt de nombreuses branches de l'économie. Elle complète des formations de type BTS ou DUT ou permet de répondre à des besoins émergents de qualification.

De nombreux secteurs sont représentés, les LP faisant la part belle à la communication, l'édition et les nouvelles technologies de l'information. C'est d'autant plus probant avec les métiers de l'informatique spécifiques comme la réalisation technique de sites de commerce électronique, l'administration informatique de sites. Les formations liées aux métiers de l'Internet pullulent. Le tourisme, la restauration et l'hôtellerie, l'agronomie se taillent également la part du lion.

Enfin, les créations les plus surprenantes essaient ici ou là. À l'IUT de Nîmes, la LP Management d'un projet de création/reprise d'entreprise encourage l'entrepreneuriat. À la Sorbonne, les diplômés de la LP d'écrivain public et

assistant en démarches administratives et en écritures privées se préparent à un métier en mal de reconnaissance, faute de réglementation plus pointue.

## Les écoles s'y mettent aussi !

Si les IUT et les universités revendiquent la paternité des licences professionnelles, certaines écoles ou lycées ont parfois impulsé le mouvement. Dès 1999, l'IAE Lyon 3 et l'IPB (Institut Paul-Bocuse) ont été les premiers en France à créer une licence spécialisée en gestion des entreprises de l'hôtellerie et de la restauration dans le cadre d'un partenariat pédagogique qui se présente comme un véritable tremplin vers le master professionnel. La LP reste toutefois un diplôme universitaire par excellence. Les établissements doivent donc établir des partenariats étroits avec l'université. L'enseignement agricole l'a bien compris, lui qui compte sur le développement de spécialités post-bac+3 pour renforcer l'attractivité des formations agricoles.

## Entretien

### Les LP s'adaptent aux besoins des entreprises

L'exemple de la nouvelle licence professionnelle en communication de proximité et nouveaux médias, proposée en apprentissage par le CFA Sup 2000 conjointement avec l'IUT de Cergy-Pontoise, présentée par Vincent Gruyer, son responsable.

« L'avènement de l'Internet comme média de masse, le succès grandissant des blogs, des PDA (personal digital assistant), les forums, les podcasts, le développement des wikis, des technologies de l'échange peer to peer : tous confèrent aux NTIC une nouvelle dimension. Notre société entre dans l'ère de la technologie de la relation. L'avènement du réseau social sur la Toile et les nouveaux médias obligent les entreprises et les administrations à

s'adapter à ce nouvel usage d'Internet. Nous allons former les chargés de communication de proximité capables d'intervenir sur différents plans d'action tels que les relations publiques ou presse, le développement de l'action locale avec l'objectif de favoriser les relations privilégiées avec la clientèle, le conseil et notamment l'aide à la gestion de crise ou à la décision, la gestion des relations sociales. Leur rôle est aussi de rechercher des supports adéquats et d'intégrer les nouveaux médias off/on line. Ils contribuent à définir en interne le contenu d'un système d'information d'une entreprise. Cette LP intéresse au premier chef les collectivités locales ou territoriales, les mairies, les associations, les commerçants et toutes les entreprises de niveau national ayant une implantation locale forte comme les banques, les groupes de distribution. »

### Quelles possibilités de poursuite d'études ?

En théorie, les LP sont conçues dans un objectif d'insertion professionnelle directe. En pratique, à l'instar des DUT, il en sera peut-être tout autrement. En somme, nombre de responsables s'accordent à dire que les poursuites d'études ne peuvent être envisagées qu'exceptionnellement. Le but de la licence professionnelle n'est-il pas, après tout, de former des techniciens spécialisés susceptibles de s'intégrer rapidement dans le monde de l'entre-

prise ? D'autres sont moins réservés sur la destinée de leur diplôme et précisent d'emblée que la LP autorise la poursuite d'études en master. Certaines écoles d'ingénieurs avancent déjà l'hypothèse de les intégrer dans leur cursus. Nonobstant, un diplômé sur six poursuit au sein d'une formation universitaire dont 6 % en cursus licence et près de 9 % en master. D'autres intègrent un IUFM afin de préparer un concours de l'enseignement, le CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ou le concours de PLP (professeur de lycée professionnel).

### L'avis des entreprises...

Sur le papier, la licence professionnelle forme des techniciens supérieurs avec de meilleures possibilités de promotion qu'avec un diplôme bac+2. En fait, elle doit répondre aux engagements européens qui prévoient un cursus licence adapté aux exigences du marché du travail. Mais elle doit surtout palier les besoins de nouvelles qualifications, situées entre le niveau technicien supérieur et le niveau ingénieur-cadre supérieur.

Toutes nos vidéos  
spéciales  
« Licence pro »  
[www.studyrama.com](http://www.studyrama.com)  
rubrique  
Studyrama TV !



Sur le terrain, la réalité est sans doute plus nuancée, vu l'accueil réservé par les entreprises à ces diplômés d'un nouveau genre. Les départs ont été un peu chaotiques, les entreprises plaidant en premier lieu pour les bac+2.



© UNIVERSITÉ DE TOURS

UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS

Puis progressivement, elles se sont impliquées dans la création des diplômes, à l'instar de la LP Banque qui est une émanation du CFPB, les universités n'étant que des partenaires pédagogiques.

Tout en reconnaissant de réels atouts aux diplômés, les entreprises estiment trouver en eux des jeunes plus matures qui justifient d'une expérience professionnelle significative en plus de leur stage effectué au cours du DUT. Oui, certaines entreprises, à l'image de celles du secteur bancaire, valorisent les bac+3 dans leur grille de rémunération, même s'il reste encore beaucoup à faire pour bousculer les habitudes. ● Karine Darmon



UNIVERSITÉ D'ANGERS

© UNIVERSITÉ D'ANGERS